

MEGAUPLOAD À LA CHAISE ÉLECTRIQUE

LE 20 JANVIER 2012 ANDRÉA FRADIN ET GUILLAUME LEDIT

Le FBI a ordonné la fermeture de MegaUpload, un réseau de sites longtemps présenté comme l'un des principaux vecteurs du piratage de films et de titres musicaux. En France l'initiative a été saluée par Nicolas Sarkozy. Sur Internet, la guerre est déclarée. Les Anonymous n'ont pas tardé avant d'attaquer les sites institutionnels un par un.



Ça sentait déjà le roussi. En ordonnant la fermeture de MegaUpload, les États-Unis ont embrasé Internet. Le site, une plate-forme d'échange de fichiers massivement consultée à travers le monde, représentait à lui seul 4 % du trafic mondial. Autant dire que la coupure a fait l'effet d'une bombe : pour beaucoup, la guerre du net est déclarée.

Le Département de la Justice américain **accuse MegaUpload** d'avoir mené une "entreprise de crime organisé, prétendument responsable de piratage en ligne massif et à l'échelle mondiale, à travers Megaupload.com et plusieurs sites apparentés, générant plus de 175 millions de dollars de profits criminels et privant ainsi les ayants droit de plus de 500 millions de dollars".

L'acte d'accusation de 72 pages (ci-dessous) vise sept membres de la galaxie MegaUpload, désignée comme "Megaconspiracy". Quatre d'entre eux ont été arrêtés dont le sulfureux fondateur du site, l'allemand Kim Schmitz aka Kim Tim Jim Vestor aka Kim Dotcom, dont **nous avons décrit le juteux commerce** publicitaire, abrité dans des paradis fiscaux et reposant sur ses sites de partage de fichiers. Ses compatriotes Finn Batato (directeur marketing), Mathias Ortmann (cofondateur et directeur technique) et le hollandais Bam van der Kolk (programmeur) sont également sous les verrous. Le slovaque Julius Bencko (graphiste), Sven Echernach (directeur commercial) et Andrus Nomm (programmeur) restent à cette heure toujours dans la nature. Ils risquent 20 ans de prison.



DANS LE SECRET DE MEGAUPLOAD

Comptes offshore, sociétés à Hong Kong ou à Auckland, porte-parole mystère et pactole considérable dans des paradis ...

Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player**.

Anonymous à la manœuvre

Le FBI, en collaboration avec la Nouvelle-Zélande, Hong-Kong, les Pays-Bas, le Canada, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et les Philippines, a piloté l'opération. Selon le **Wall Street Journal**, les agents fédéraux se défendent d'avoir ordonné la fermeture de Megaupload en réaction "au blackout" organisée la veille sur Internet, pour contrer deux projets de lois américains qui prévoient un arsenal juridique renforcé pour lutter contre le piratage, Sopa et PIPA. Les arrestations auraient été menées plus tôt dans la semaine, sous les conseils des autorités néo-zélandaises, rapporte encore le quotidien américain. Une explication crédible au regard des délais de procédure pour mettre en œuvre une telle opération judiciaire aux États-Unis.



BLACKOUT SUR L'INTERNET AMÉRICAIN

Pour protester contre une loi anti piratage, des sites américains, dont Wikipédia, sont aujourd'hui inaccessibles. Un ...

Megaupload coupé, la réaction ne s'est pas faite attendre. Un à un, les sites des lobbies des industries culturelles ont été rendus inaccessibles, tombés sous le coup des attaques dites "de déni de service" (DDOS). Recording Industry Association of America, qui représente les intérêts de l'industrie du disque, Motion Picture Association of America, pour ceux de l'industrie du cinéma, Universal Music, Vivendi, Warner ou même la Hadopi, en France : tout le monde y est passé, dans un même mouvement jubilatoire et désordonné.

Les sites du FBI, de la Maison blanche et celui du Département de la Justice, n'ont pas été épargnés. Il était toujours impossible de s'y connecter dans la nuit de jeudi à vendredi. Sur **Twitter**, l'équivalent de la Chancellerie réagissait :



Le Département agit pour s'assurer que le site soit disponible pendant que nous recherchons l'origine de cette activité considérée comme un acte malveillant.



Les Anonymous ont rapidement revendiqué ces attaques sous le nom de code "#opmegaupload". Dans la nuit, le collectif protéiforme a publié **un communiqué** dans lequel on peut lire :



Nous lançons notre attaque la plus importante contre le gouvernement et les sites de l'industrie de la musique. Lulz. Le FBI n'a pas pensé qu'il pouvait s'en tirer comme ça, non ? Ils auraient dû s'y attendre.



Dans l'actuel climat de tensions extrêmes entre tenants d'un Internet libre et représentants des industries du copyright, la fermeture d'un site comme MegaUpload cristallise les positions des uns et des autres. Et provoque un afflux de réactions.

Sur Facebook, les commentaires pleuvent sous le **dernier message** posté sur la page officielle du FBI – sans que ce dernier ne soit relié à l'affaire. "*Free Megaupload !*" peut-on lire dans les dizaines de milliers de réactions. Même déferlante sur Twitter, où l'annonce de la fermeture du site, décidée par le seul gouvernement américain, a été l'information la plus relayée de la soirée.



On relève bien sûr le désarroi des nombreux abonnés Megaupload, qui s'inquiètent de ne pas pouvoir suivre leur série préférée. Plus sérieusement, beaucoup s'inquiètent du *modus operandi* américain. Tout en critiquant les pratiques illégales et l'organisation mafieuse du site, ils redoutent de voir Internet soumis au bon vouloir du FBI. Les prophéties annonciatrices de "cyberguerre" et "d'infowar" pleuvent comme des oiseaux morts. La fin de Megaupload a tenu tout le monde en haleine.

Sarkozy met Internet au coeur de la campagne

Y compris en France. Outre la mise hors service du site de l'Hadopi, institution en charge d'appliquer la loi en matière de protection des oeuvres sur Internet, l'Élysée s'est fendue d'un communiqué tard dans la nuit, félicitant l'initiative américaine.



La lutte contre les sites de téléchargement direct ou de streaming illégaux, qui fondent leur modèle commercial sur le piratage des oeuvres, constitue une impérieuse nécessité pour la préservation de la diversité culturelle et le renouvellement de la création. C'est le financement des industries culturelles dans leur ensemble qui est mis en cause par ce type d'opérateurs [...].

Le moment est donc venu d'une collaboration judiciaire et policière active entre États pour porter un coup d'arrêt à leur développement.



Nicolas Sarkozy envisagerait de "compléter" la législation relatif au droit d'auteur sur Internet "par de nouvelles dispositions", invitant "les ministres concernés ainsi que la Hadopi" à en étudier la possibilité.

La sortie est symbolique. Ces derniers mois, Nicolas Sarkozy a tenté de se racheter une virginité dans son approche de la thématique Internet. Abandonnant l'idée d'un "Internet civilisé", allant jusqu'à avouer s'être "trompé", et avoir généré des "crispations". En particulier sur l'épineuse question de la protection et de la rémunération des oeuvres sur le réseau. Malgré son *mea culpa*, son positionnement manquait néanmoins de clarté : **ses positions simultanées**, en faveur d'une Hadopi 3 et d'une lutte plus étroite contre le streaming,



PARTIS... EN QUELQUES LIGNES

Découvrez les bonnes feuilles de "Partis en ligne", l'eBook d'enquête sur les dessous et les enjeux numériques de la ...

étaient venues brouiller les cartes. Prompt à dégainer dans l'affaire MegaUpload, Nicolas Sarkozy semble avoir donné un sens limpide à sa perception du réseau. Et des menaces qu'il incarne, en particulier à l'encontre de la Culture. Tant pis pour l'image *geek-friendly*. Et tant pis pour Internet.

1DED6

le 20 janvier 2012 - 9:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Beware – sujet à trolls ! Bon pour ma part, je souscris à l'idée que Megaupload est un site mafieux qui n'a rien à voir avec le partage de pair à pair. Par contre, il faut clairement empêcher les lois sopa, pipa etc.

VOUS AIMEZ



19

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

YT75

le 20 janvier 2012 - 11:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dans le principe SOPA PIPA : s'en prendre au centre et non utilisateurs finaux exactement ce qu'il faut (à l'inverse délire Hadopi monitoring flux utilisateurs).

*Quand à "pair à pair", aussi vaste hypocrisie dans les termes, toujours des centres dans le "pair à pair", vous ne le saviez pas ?
<http://fiscn.wordpress.com/2011/05/15/piratage-hadopi-etc/>*

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1DED6

le 22 janvier 2012 - 11:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pour le P2P, l'enrichissement était tout de même largement moindre que sur le modèle DDL. Et il n'y a pas toujours eu de centre dans le P2P. Des systèmes comme torrent t ont effectivement besoin d'un centre, mais vous souvenez-vous d'antiques systèmes comme Direct Connect où seule la recherche des pairs était centralisé (cf Wikipedia – bon article) ou encore Soudsek ?

Sinon, je suis assez d'accord avec vous qu'il vaut mieux s'en prendre aux sources qu'aux utilisateurs. Mais tout de même, les risques de réduction de la liberté sur internet au profit des majors sont réels.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

RAMSEY

le 20 janvier 2012 - 12:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"un site mafieux" des grands mots pour pas grand chose... il a mis en place un système qui a flingué les majors et Hadopi et c'est comme ça que tu décries MU, un peu triste...

"sujets à troll" : je comprends pas l'aversion à la perspective critique de certains lecteurs la haine du troll tout ça, c bidon...

VOUS AIMEZ



10

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CÔME

le 20 janvier 2012 - 10:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est incroyable! Les Etats-Unis se permettent d'attenter à la liberté de millions de personnes, sur une simple décision... S'ils cherchent à rivaliser avec Mubarak ou

Ben Ali, c'est un bon début! Ils ne leur restent plus qu'à faire passer leurs lois et ils seront vraiment les maîtres d'internet... Quel paradoxe dans le soi-disant pays de la liberté!

VOUS AIMEZ



19

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

X175

le 20 janvier 2012 - 13:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous appelez "liberté" le fait de pouvoir télécharger à gogo des séries ou des films (américains, pour la plupart, d'ailleurs) ? Vous avez pensé aux gens qui n'ont AUCUNE liberté quelle qu'elle soit ? Genre pouvoir sortir de chez soi sans être bombardé, pouvoir avoir une croyance religieuse sans qu'on cherche à vous exterminer pour cette raison, pouvoir avoir assez à manger pour survivre ? Mon/ma pauvre, faut relativiser, c'est pas parce qu'un site violant outrageusement les droits d'auteur et le copyright (qui EUX, sont des libertés que les téléchargeurs bafouent) que vos libertés à vous ne sont pas respectées !

VOUS AIMEZ



4

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CÔME

le 20 janvier 2012 - 16:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis tout à fait d'accord avec vous : il y a des atteintes à la liberté qui sont bien plus graves dans certains pays. Mais justement, nos démocraties modernes devraient nous conforter dans l'idée que la liberté est un acquis, et c'est une des différences majeures entre elles et les états totalitaires. Or, cet évènement (la fermeture de megaupload), même si il est mineur par rapport aux problèmes que peuvent rencontrer les populations nord-coréenne, égyptienne, chinoise et autres, remet en cause l'idée de liberté inaltérable... De plus, je pense que les artistes ne sont pour la plupart pas foncièrement opposés au téléchargement illégal... En effet les modèles économiques ont évolué avec le développement de celui-ci: les places de concert ont vu leur prix augmenter, les ventes de produits dérivés dans le cinéma et la musique ont explosé...

VOUS AIMEZ



9

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

YT75

le 20 janvier 2012 - 17:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dans le concept de démocratie il y a avant tout le fait que les lois sont justement définies par cette démocratie, vous étiez au courant ?

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

STEPH

le 22 janvier 2012 - 21:53 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



je vais admettre que vous blaguez...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

XI75

le 20 janvier 2012 - 17:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*J'estime, et ce dans tous les domaines de la vie, que rien n'est acquis, surtout pas la liberté !
Si être libre, c'est télécharger gratuitement des séries et des films, que faites-vous de la liberté des techniciens embauchés par les petites sociétés de production qui, sous l'effet du piratage, n'ont plus les moyens de financer des films créatifs et novateurs, et de ce fait, ne peuvent plus payer lesdits techniciens qui, de ce fait, se voient sans travail ?
Alors forcément, s'ils ont de la chance, ils vont vers les grosses sociétés de production qui ont des sous et que le piratage n'atteint que de façon marginale (quoique...), pour engraisser l'industrie du film américain où les films sont tous produits à la chaîne, avec des scénarii, dans l'ensemble, plutôt médiocre. Il en est de même pour les séries.
En suivant mon raisonnement, vous pourrez constater que votre aimée liberté de télécharger se répercute sur la qualité de ce que vous regardez, donc vous regardez des films de plus en plus prévisibles, stéréotypés, hollywoodiens, donc vous perdez la liberté de regarder des films produits de façon indépendante et de vous offrir des regards différents sur le monde.
En ce qui me concerne, je préfère me passer de la "liberté" (que je ne qualifierai pas comme telle) de télécharger afin de profiter d'une diversité certaine de films produits par de petites sociétés de production, et ainsi même m'ouvrir l'esprit et affiner mon esprit critique. Chacun fait comme il veut, certes, mais l'éthique reste encore (trop) une question de choix, selon moi.*

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CÔME

le 21 janvier 2012 - 4:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Je pense au contraire que le développement d'internet a permis l'essor d'une industrie musicale et cinématographique alternative. En effet il est maintenant beaucoup plus facile pour un cinéaste (qu'il soit amateur ou professionnel) de se faire connaître, grâce au streaming et au téléchargement... De même, de plus en plus de musiciens débutants, qui n'auraient jamais percés avant l'apparition d'internet (quand, pour le coup, il fallait faire partie d'une major pour diffuser largement son oeuvre), sont aujourd'hui connus... Et si ils n'engrangent plus leurs bénéfices par la vente d'album, ils s'enrichissent désormais par la vente de produits dérivés, les concerts (comme je l'ai dit précédemment)... Je pense donc que le téléchargement, et internet plus généralement, a permis aux artistes peu connus de se faire un nom, aux petits labels de se développer, et en aucun cas je ne pense que cela ait été un frein pour eux! Ceux qui se plaignent de voir leurs oeuvres piratées sont généralement les plus riches (peut-on dans ce cas parler d'artiste, si leur but est le profit?), tandis que les autres se réjouissent de l'essor du téléchargement, et pour certains proposent même leurs oeuvres en téléchargement libre.
Quant à la perte d'une certaine diversité dans le cinéma, que vous imputez au téléchargement, je pense que vous avez tort: on peut trouver en téléchargement libre et gratuit beaucoup de films d'auteurs (qui, j'en suis sûr, vous ouvriront l'esprit).*

VOUS AIMEZ



14

LUI
RÉPONDR

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LAURINDO

le 21 janvier 2012 - 14:58 •
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je viens de l'underground et je trouve absurde q'une minorité d'artistes qui vendent des milliers de disques puissent dicter les règles de comment nous devons faire. Le monde à changé et la manière comment nous consommons les bien culturels aussi. Il faut évoluer avec les nouvelles plateformes et ne pas commettre l'erreur de vouloir venir en arrière et forcer les gens à acquérir des biens culturels comme auparavant, d'autant plus que la plus part des gens n'ont pas les moyens financiers pour ça. Ils pensent vraiment que les gens vont commencer à acheter des disques? Ils vont toujours trouver un moyen de faire des échanges.

VOUS AIMEZ



7

LUI
RÉPONDR

VOUS N'AIMEZ PAS



0

NADARLANA

le 21 janvier 2012 - 4:17 •
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Mais arrêtes tes fantasmes! Tu crois vraiment que le téléchargement (et avant ça les cds, les cassettes...) ça tue la création? Tu crois vraiment que les universal et cie sont dans le caca et que si on leur donnait plus de sous ils feraient de meilleurs films (et pas juste deux trois daubes de plus)? Et quand debord parlait de "spectacle", c'était en tant que conséquence du piratage des oeuvres? (nb: l'IS est libre de droits d'ailleurs). Après, le patron de méga prout prout est un voleur et ça vous étonne? Alors que par principe, puisque c'est un patron, c'est un voleur!
ah làlà
Et puis bon, à la fin, si vous voulez un internet libre, va falloir vous atteler à une sacré grosse révolution mondiale au cours de laquelle facebook ne sera pas un allié mais bel et bien un ennemi...*

VOUS AIMEZ



6

LUI
RÉPONDR

VOUS N'AIMEZ PAS



0

YT7509

le 24 janvier 2012 - 9:29 •
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Internet est un media, pas une personne, vous l'avez définitivement déifié ou quoi ? (the medium is the message, etc)
Sinon, de fait le dialogue est impossible avec des gens ne sachant plus faire ou ne voulant plus faire la différence, entre :
- censure : droit ou non de publier un*

nouveau message

- piratage : droit ou non de diffuser copies d'œuvres existantes

D'autre part pour partager (c'est à dire faire connaître) une oeuvre existante, transmettre son titre, référence, lien, suffit, vous étiez au courant ?

Mais on se rend compte très vite que quand l'on n'est pas forcément dans la ligne du parti geek "tout libre, c'est gratuit les copies donc ça doit être gratuit pour MOI, quoi des gens pour faire le truc ? Et alors ? Culture libre ! Pour moi!" Comme censeur on ne fait pas beaucoup mieux ...

VOUS AIMEZ



0

LUI
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

MISTRE.T

le 22 janvier 2012 - 22:03 •
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cher X.175, vous avez une vision très déformé du fait culturel et de son industrie. Que l'on me corrige si je me trompe, mais je pense que la diversité culturelle n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui.

D'autre part chaque homme possède en lui cette part de créativité qui peut le faire devenir artiste si il prend le temps de l'exprimer. Au final être dans une major ou dans une société indépendante n'impacte pas la qualité de l'œuvre, c'est l'artiste qui en est garant. Et le téléchargement permet aussi de faire revivre des films qui ne sont plus, ou pas, vendu faute de rentabilité, principe régissant toute industrie, exemple illustrant à nouveau la faiblesse de vos arguments sur la dégradation de l'offre culturelle.

Enfin créer c'est emprunter. On utilise des techniques déjà utilisées, des outils, des structures, des rythmes, des formes, des mots. Aucune création ne peut totalement se détacher du passé.

Quid donc de la propriété intellectuelle et de la légitimité des ayants droits ?

Voilà quelques piste de réflexions pour vos esprits en ébullition.

VOUS AIMEZ



2

LUI
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

YT7509

le 23 janvier 2012 - 4:41 •
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK




@Mistre.T

En résumé tous les geeks aficionados du tout gratuit tout pub supporté par vente casquette et ti shirt veulent devenir Chinois sans rien y connaître pour télécharger des séries Américaines, c'est ça ?

Et puis je sais pas les dictionnaires, une encyclopédie bien foutue des primates ou poissons des récifs, achetables en une fois en tant que site web, c'est de l'art aussi ?

“Qu'est ce l'art ? Prostitution” écrivait Baudelaire, il faut bien que ça rapporte aussi un peu donc, non ?

Vous préférez le “décoratif”, c'est ça ?

VOUS AIMEZ  0


LUI RÉPONDRE


VOUS N'AIMEZ PAS  0

BOOT

le 20 janvier 2012 - 10:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 


Vous oubliez la raison PRINCIPALE de leur arrestation : ils s'apprêtaient à lancer une Offre Légale qui aurait cassé le marché et sévèrement nuit à Apple!

VOUS AIMEZ  38

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

PIERRE-JEAN

le 21 janvier 2012 - 15:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 


BOOT ? Pourriez-vous citer des sources ? Ça nous intéresse.

VOUS AIMEZ  1

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

YT75

le 20 janvier 2012 - 11:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

Il reste à avoir de vraies procédures légales et publiques autour de tout ça :


<http://iiscn.wordpress.com/2011/05/15/piratage-hadopi-etc/>


Et un petit dessin animé (92/93) :

<http://iiscn.wordpress.com/2012/01/02/vestale-sous-contraintes-exercice-ludique-en-courrier-10/>

Et puis surtout il faut ça :


<http://iiscn.wordpress.com/2011/05/15/concepts-economie-numerique-draft/>

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE


ANONYMUS MAXIMUS

le 20 janvier 2012 - 11:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

Comptes offshore? Pactoles dans des paradis fiscaux? Mépris pour les droits des citoyens?


Mais qu'attend le FBI pour coller tout ce monde en taule (Goldman Sachs, BNP etc...)?

VOUS AIMEZ  38

VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE

RAMSEY

le 20 janvier 2012 - 12:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

“On relève bien sûr le désarroi des nombreux abonnés Megaupload, qui s'inquiètent de ne pas pouvoir suivre leur série préférée. Plus sérieusement, beaucoup s'inquiètent du modus operandi américain.”

C'est très sérieux de ne plus pouvoir suivre sa série et de se faire sucrer son abonnement par le FBI.

VOUS AIMEZ  10

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

XI75

le 20 janvier 2012 - 13:07 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Si seulement vous étiez à plaindre ^^*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PLOUM

le 20 janvier 2012 - 13:19 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Ce qui est le plus dérangentant c'est que MegaUpload, à ma connaissance, supprimait les fichiers « pirates » s'ils recevaient une injonction de la justice.**Que devait-il faire de plus ?**On ne peut, on ne doit pas demander aux privés de faire leur propre police. Tant que la justice n'a pas statué le contraire, un fichier *doit* être considéré comme légal.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

BENOÎT CHAMONTIN

le 20 janvier 2012 - 14:26 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*MegaUpload est un déclencheur et non l'objet de la bataille que l'on voit depuis hier soir. L'enjeu c'est SOPA / PIPA, pas les magouilles MegaUpload il me semble ;)*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PIERRE-JEAN

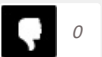
le 21 janvier 2012 - 14:43 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Faut-il se réjouir de la fermeture de MegaUpload ?**Observons bien, les semaines qui viennent, le prix des DVD et le nombre de promotion en attendant qu'un site ne remplace MegaUpload !**S'agit-il bien de droit d'AUTEUR ? Dans cette article on parle d'ayant droit et c'est bien là que le bas blesse !**Saluons plutôt l'imagination qu'il a fallu déployer pour contrer la piraterie : livrets, making-off, marques cachées, taxes aux bénéficiaires des auteurs et producteurs...**Les Majors de la grande distribution ne sont pas tombés de la dernière pluie et savent très bien le pactol que représente la spirale positive de l'open source sur laquelle c'est construit des fortunes tel que celle de Bill Gate.**Depuis la nuit des temps le vole est utilisé par tout les commerçants pour augmenter leurs marges au nom du risque et étrangler les producteurs et les auteurs !**A qui profite le crime ? A la grande distribution ! A qui profite la justice ? A la grande distribution !**C'est énervant à la fin !**Mais ne soyons pas dupe, si Kim Smith est tombé c'est plutôt parce qu'il a du faire des crasses à quelques amis haut placés ou qu'il a refusé de payer sa taxe aux véritables mafieux de la grande distribution !**Et soyez-en sûre : un site remplacera bientôt MegaUpload ! Que ce soit au nom de l'imagination au profit du plus grand nombre ou au nom de l'appât du gain de quelques uns !*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

LANK

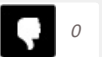
le 21 janvier 2012 - 16:16 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

*Comment peut – on aider les anonymous dans dans la lutte pour un internet libre?*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PIERRE-JEAN

le 21 janvier 2012 - 16:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



<http://www.kommunauty.fr/article-630-utiliser-loic-sur-windows>

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

RAPHAËL

le 21 janvier 2012 - 19:14 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Vous me faites rire avec tous vos fantasme sur le piratage... je travaille dans la distribution le cinéma NE C'EST JAMAIS AUSSI BIEN PORTE !
Pour moi c'est claire : ce que les cinémas doivent vendre c'est une expérience. La culture et les films doivent être libre et gratuit pour tout le monde.*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PIERRE-JEAN

le 22 janvier 2012 - 14:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Oui, dans l'idéal, on pourrait abolir la vente de bien... et la propriété donc !
Et ne monnayer que le service.
Intéressant comme vision*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

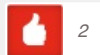
PIERRE-JEAN

le 22 janvier 2012 - 14:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



j'ai oublié la conclusion : Ça s'appelle l'Open Source !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

YT7509

le 22 janvier 2012 - 14:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Et c'est quoi le service autour d'un roman ou film par exemple ?
L'explication de texte ? Les conférences d'auto glorification ?
Les colloques et groupes de soutien ?*

...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PIERRE-JEAN

le 23 janvier 2012 - 8:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*l'accueil, la distribution, l'information, l'organisation de débat
avec les auteurs ou des spécialistes du sujet...*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

YT7509

le 23 janvier 2012 - 10:43 • ;
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quel sujet ? C'est quoi le sujet de la littérature quand elle existe ?

Mallarmé aurait du faire payer ceux venant dans son "salon"(enfin appart) et leur demander l'aumône, c'est ça ?

Restons sérieux ...

Et sans parler "culture", perso j'aimerais pouvoir acheter "petit robert 2012", "équivalent de citadelles et mazenod" ou "dernier bouquin qui vient de sortir sur l'art africain oublié éditeur", "encyclopédie primates bien foutue", "monographie sur Le corbusier ou Frank Lloyd Wright", "oeuvres complètes Nietzsche ou autre bien annotées", en tant que site web, "à vie" (upgrade à l'occasion proposée si nouvelle édition). Que vous le vouliez ou non le contenu (qui peut aussi être du logiciel, sites web ou jeux vidéos), c'est différent du contenant (OS libre et tout autre logiciel au sens classique).

Et puis tout cela a bien marché en période de croissance avec souvent salariés faisant cela en plus (ou étudiants payés), je crains que la période qui vient, du fait en particulier que nous sommes – maintenant- au pic (maximum barils/jour) de production de pétrole change pas mal la donne. Ou voir aussi par exemple nombre d'éditeurs wikipedia se réduisant. D'ailleurs à ce sujet, le quasi monopole wikipedia sur le contenu sur le web (certes pas complètement le cas), amène aussi au fait que des alternatives en terme d'équivalent "media wiki" ou principes navigation présentation typographie qui pourrait avoir lieu, n'ont pas vraiment lieu.

VOUS AIMEZ



0

LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

ISA

le 24 janvier 2012 - 4:46 • ; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'aime le pain , alors mon boulanger doit le donné gratis et ne pas payé ses employer !

Vous avez déjà travailler dans votre vie??

Si oui , vous ne travaillez pas gratuitement pour pouvoir payé vos factures!

Dans le domaine de la culture , il y a un paquet de monde qui bosse, alors quoi ils doivent bosser s'en salaire!

Gratuit qui doit payé l'état pour que Mr puisse allez aux ciné , l'état sais nous qui lui donnons l'argent aux cas ou ne le seriez pas !

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

YT7509

le 22 janvier 2012 - 12:39 • ; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@1ded6

Réponses envoyées mais en modération je crois.

Sinon oui d'accord sur le fait que l'enrichissement des "tenanciers de centres" dans le p2p (loin d'être terminé btw) est très moindre que ce que c'était pour MU et sans doute quelques autres.

Sur le fait qu'il y ait des centres ou pas dans le p2p, certes quelque peu discutable, mais pour "l'utilisateur lambda" pour qui le piratage n'est pas forcément une fin en soi, mais plus le contenu, le besoin de catalogue (avec commentaires, notes qualité, etc) amène toujours plus ou moins à des centres. Ainsi si TPB a changé son format de liens récemment, ça n'en reste pas moins un centre.

De même MU pourrait (ou aurait pu) éventuellement invoquer le fait qu'il n'offrait pas (il

me semble) de recherche directe sur les contenus de sa base, préférant "s'acheter une vertu", à travers les forums d'échanges de liens (espèces de succursales écrans), qui de fait sont eux aussi des centres.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAM

le 22 janvier 2012 - 15:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le problème n'est pas vraiment d'être pour ou contre megaupload, car dans les faits le site est "illégal". Maintenant les habitudes de consommation et le service qu'à rendu megaupload n'est aujourd'hui loin d'être proposé par l'industrie culturelle sous forme "légal". Attendre 1 ans pour voir sa série qui est déjà diffusé au US, être diffusé sur TF1 ou canal +, pas toujours dans le bon ordre ni aux horaires que l'on aurait souhaité..

De toute façon, Napster avait subit la même chose et on a bien vu derrière que le monde du "piratage" avait explosé proposant des solutions encore meilleurs. Wait & See, belle offensive de la part du FBI mais inutile selon moi.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ISA

le 24 janvier 2012 - 4:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Juste pour les sois disant défenseurs de la liberté culturel !
En France , 2000 vidéo-club on fermé , il n'en reste plus que 150 à peine !
Qui dans les 2 ans avenir seront fermé !
Les principaux employés était et sont des jeunes (en moyenne 4 par vidéo-club), je vous laisse faire le calcul .
Dans le vidéo - club ou je travail , on à du ce séparé de 2 jeunes ,car avec les taxes ,charge et surtout le téléchargement , nous plombes les finances !
En fin d'année 2012 , nous seront dans l'obligation de procédé à une liquidation judiciaire !

Alors les jeunes de 18 à 25 ans qui venez 4 à 5 fois par jours et ceux toutes les semaines pour avoir un travail et qu'on vous dit , désolé pas possible !
Ne vous plaignez pas , vous avez coupez vous même les branches !

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE-JEAN

le 24 janvier 2012 - 10:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Évidemment, vu sous cette angle là...
Mais depuis la nuit des temps (c'est pas pour faire du cynisme) des métiers disparaissent et d'autres apparaissent. C'est vrai qu'avec le développement des technologies ça s'accélère et on s'y perd.

Bon OK j'ai fait un peu de provoc avec la propriété pour voir et je vois que c'est pas encore prêt de bouger...
Pourtant, les filles, il va falloir faire quelques choses parce que je sais pas si vous savez mais la croissance c'est pu possible !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NKADA

le 26 janvier 2012 - 0:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



MegaUpload a diffusé les œuvres de milliers d'artistes sans que ceux-ci soient rémunérés. Comment un artiste peut-il continuer à créer (et créer implique du temps, donc de l'argent) sans être rémunéré de ses précédentes œuvres ? En piratant, on empêche l'artiste que nous aimons à continuer de travailler... Il faut distinguer l'amateur du professionnel car si le partage permet à n'importe qui de diffuser son œuvre, il empêche la personne expérimentée d'être rémunérée pour la sienne. Considérons le cinéma, qui emploie des centaines de techniciens, acteurs, etc., formés pour accomplir

une tâche ciblée ; la diminution d'emplois clés due à un manque de rémunération du travail accompli, implique fatalement une diminution de nouvelles créations. Si le but de l'Art n'est certes pas l'argent, il faut toutefois accepter que les travailleurs (car se sont bien des travailleurs) du monde culturel soient payés pour leur emploi. Sinon nous nous verrons obligés de nous contenter d'œuvres uniquement amatrices et personnelles telles que HugoToutSeul ou NormanFaitDes Vidéos. Si j'apprécie la qualité des travaux d'amateurs, j'apprécie également les œuvres plus complexes qui impliquent plus de temps et de collaborations.

Cependant, je crois que la fermeture du site MegaUpload doit engendrer la création de sites de partage alternatifs qui permettront non pas uniquement aux quelques créateurs du site de s'enrichir, mais surtout aux artistes dont les œuvres sont diffusées. Je conçois qu'il est contraignant de payer pour des films ou des musiques, alors que des téléchargements gratuits existent ; mais je souligne que tout travail a droit à une rémunération correcte et qu'il ne faut pas sous-estimer la difficulté du travail de l'artiste pour faire de son projet une œuvre de qualité.

Je note toutefois que la prise de pouvoir exacerbée des gouvernements pose question quant à la liberté d'internet et de ses utilisateurs. Il est hors de question qu'internet appartienne aux États !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PIERRE-JEAN

le 11 février 2012 - 9:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quid du status d'intermittant du spectacle ?

Quid du status d'ayant droit qui n'a rien avoir avec celui de l'auteur et qui pourtant touche plus que lui ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

16 pings

L'épisode Megaupload et Anonymous | Raoul Burdet Online le 20 janvier 2012 - 15:52

[...] croyable de l'arrêt du service du site de téléchargement en direct Megaupload grâce à une opération d'ampleur internationale du FBI. Vous auriez pu également suivre avec moult palpitations les [...]

FEIGNIES Ensemble-FEIGNIES Pour Tous » Archives du Blog » "Et la cyber-guerre 2.0 commença un 19 janvier 2012" le 21 janvier 2012 - 1:15

[...] Sur OWNI : MegaUpload sur la chaise électrique [...]

Les liens de la semaine (21 janvier 2012) | Peartrees le 21 janvier 2012 - 16:30

[...] MegaUpload sur la chaise électrique » OWNI, News, Augmented Selon le Wall Street Journal, les agents fédéraux se défendent d'avoir ordonné la fermeture de Megaupload en réaction "au blackout" organisée la veille sur Internet, pour contrer deux projets de lois américains qui prévoient un arsenal juridique renforcé pour lutter contre le piratage, Sopa et Pipa. Les arrestations auraient été menées plus tôt dans la semaine, sous les conseils des autorités néo-zélandaises, rapporte encore le quotidien américain. Une explication crédible au regard des délais de procédure pour mettre en œuvre une telle opération judiciaire aux États-Unis. [...]

MegaUpload à la chaise électrique | sekence.net le 21 janvier 2012 - 21:46

[...] Article sur OWNI Posted in Art culture Musique [...]

CQFT #12 : parce qu'on vous souhaite encore une bonne et douze année « Résolument Dragon le 22 janvier 2012 - 11:03

[...] <http://owni.fr/2012/01/20/megaupload-fbi-sarkozy-anonymous-internet-cyberwar-fu/>
[...]

OPMegaupload | Pearltrees le 22 janvier 2012 - 22:25

[...] Les Anonymous ont rapidement revendiqué ces attaques sous le nom de code "#opmegaupload". Dans la nuit, le collectif protéiforme a publié un communiqué dans lequel on peut lire : Nous lançons notre attaque la plus importante contre le gouvernement et les sites de l'industrie de la musique. MegaUpload à la chaise électrique » OWNI, News, Augmented [...]

Complement d'enquete sur Megaupload : N3C // Numerique, Culture, Communication, Creation le 23 janvier 2012 - 4:32

[...] : owni.fr // Vous y trouverez un dossier sur le monde de MegaUpload. Bonne lecture. Categories: [...]

Dans la photographie, un autre visage de la guerre au partage | :: S.I.Lex :: le 23 janvier 2012 - 12:11

[...] L'éradication de MegaUpload par la justice américaine constitue un épisode spectaculaire de cette croisade du copyright, mais la guerre au partage qui la sous-tend revêt parfois des formes plus discrètes, mais insidieuses, dans d'autres branches de la création. [...]

Justice vs téléchargement illégal, la rétrospective » revue du web, Just another weblog le 24 janvier 2012 - 14:25

[...] aux États-Unis). Depuis, les épisodes de cette guerre se sont succédé dont le dernier en date, la spectaculaire fermeture du site de direct download MegaUpload a fait la une. Cette rétrospective retrace la façon dont chaque camp s'est adapté [...]

Janvier | Pearltrees le 25 janvier 2012 - 22:07

[...] Découvrez les bonnes feuilles de "Partis en ligne", l'eBook d'enquête sur les dessous et les enjeux numériques de la ... Nicolas Sarkozy envisagerait de "compléter" la législation relatif au droit d'auteur sur Internet "par de nouvelles dispositions", invitant "les ministres concernés ainsi que la Hadopi" à en étudier la possibilité. MegaUpload sur la chaise électrique » OWNI, News, Augmented [...]

Kim Dotcom : "Nous allons gagner" » revue du web, Just another weblog le 27 février 2012 - 14:54

[...] ex-patron de la plateforme de téléchargement Megaupload, fermée par les autorités américaines fin janvier, accorde un entretien au site spécialisé [...]

La fin d'Internet comme on le connaît ? « le 10 mars 2012 - 12:59

[...] Megaupload a déjà fait les frais de ce qui se profile comme la fin de la récréation pour tous les usagers d'internet. Car même si SOPA et PIPA ont été mises au placard, Acta, la sœur aînée de ces lois, est toujours là. Le président Bush junior a été à l'initiative de cette loi et Barack Obama n'a fait que la compléter. [...]

Lien facebook du January 21, 2012 at 06:12PM | Connexions le 9 mai 2012 - 0:01

[...] MegaUpload sur la chaise électrique <http://owni.fr/2012/01/20/megaupload-fbi-sarkozy-anonymous-internet-cyberwar-fu/> [...]

Facebook coupe de son de Grooveshark » revue du web, Just another weblog
le 10 mai 2012 - 22:34

[...] De plus en plus esseulé, Grooveshark espère désormais l'instauration d'une licence globale. Il faudra en tout cas trouver une solution rapide pour éviter un dénouement à la Megaupload. [...]

Anonymous, le temps du déclin ← wis3c0re le 13 octobre 2012 - 11:57

[...] occupait une place peu importante dans les médias et restait méconnu du grand public. Depuis la fermeture de MegaUpload et de la désormais célèbre #OpMegaUpload, organisée en représailles, qui ont fait couler [...]

Mega enjeu | loKaliz.me le 22 octobre 2012 - 12:22

[...] il laissait supposer qu'il s'intitulerait "Mega". En lieu et place de MegaUpload, fermé à la suite d'une retentissante opération judiciaire menée par le FBI sur [...]